

INFORMATIONS PRATIQUES

Renseignements programme
Annabelle Béjonne Nonet – abejonne@abilways.com

Renseignements inscriptions

IFE by Abilways
Rue de la Science, 4 - 1000 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 533 10 20 - Fax : +32 (0)2 534 89 81
infoclient@ifeabilways.com

Participation (+ 3 % TVA)

400 € HT

Formation éligible au cofinancement

Ce prix comprend les rafraîchissements et la documentation de la formation. Vous pouvez payer, en indiquant nom du participant, par virement à notre banque - BGLBNP Paribas IBAN : LU24 0030 2485 2343 0000 - Code BIC : BGLLUULL, au nom d'IFE Luxembourg S.A.R.L., avec mention du numéro de facture.

Inscriptions

Dès réception de votre bulletin, nous vous ferons parvenir votre confirmation d'inscription. Une convocation vous sera transmise 10 jours avant la formation.

Le groupe Abilways IFE Luxembourg, IFE Belgique, IFE CPTI, IFE, ACP FORMATION, PIRAVIVO, DDC, ABILWAYS DIGITAL est responsable du traitement de vos données personnelles et en tant que partenaire de confiance, nous voulons que nos clients soient assurés que nous mettons tout en œuvre pour assurer la protection de leurs données personnelles et le respect de leurs droits.

IFE met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion, le suivi et l'organisation de formations. Ces données sont nécessaires au traitement de cette fiche et sont conservées le temps nécessaire aux finalités pour lesquelles nous les collectons, sauf dispositions légales contraires. Toutes les informations complémentaires relatives à notre politique relative aux données personnelles, à notre politique relative à la gestion des cookies et à nos CVI sont consultables sur notre site : www.ifebenelux.lu. Le groupe Abilways peut vous communiquer, par voie postale, téléphonique ou électronique, de l'information commerciale susceptible de vous intéresser conformément aux dispositions de la loi du 02/06/02 sur le respect de la vie privée (ou règlement européen sur la protection des données) et/ou par voie électronique, de l'information susceptible de vous intéresser et/ou de vous être adressée également vous proposer à tout email, utilisateur de communication commerciale. Vous pouvez exercer vos droits par courrier électronique à cette adresse : correspond@ifeabilways.com ou par téléphone au +32 2533 10 20 ou par courrier postal à l'adresse suivante: 41, rue de la Science - 1000 Bruxelles.

D'ici le 15 septembre de recevoir de l'information commerciale des partenaires du groupe Abilways

Annulations

Formulé par écrit, l'annulation de formations, donne lieu à un remboursement ou à un avoir intégral si elle est reçue au plus tard quinze jours avant le début de la formation. Passé ce délai, le montant de la participation retenu sera de 30 % si l'annulation est reçue 10 jours inclus avant le début de la formation, 50 % si elle est reçue moins de 10 jours avant le début de la formation ou 100 % en cas de réception par la Société de l'annulation moins de trois jours avant le jour J, à titre d'indemnité forfaitaire.

Les remplacements de participants sont admis à tout moment, sans frais, sur communication écrite des noms et coordonnées des remplaçants.

Date et lieu de la formation

Matinée du mardi 16 octobre ou du mardi 20 novembre 2018
Luxembourg

Le lieu de la formation vous sera précisé sur la convocation qui vous sera transmise 10 jours avant la date de la formation.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme si, malgré tous leurs efforts, les circonstances les y obligent.



Scannez ce code
et retrouvez-nous sur
votre smartphone

IFE est une marque du groupe
ABILWAYS



26390B WEB

CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

MATINÉE DU MARDI 16 OCTOBRE 2018
OU DU MARDI 20 NOVEMBRE 2018
LUXEMBOURG

IFE
by **ABILWAYS**

BIEN SE PRÉPARER À LA DÉMATÉRIALISATION DES MARCHÉS PUBLICS

Êtes-vous prêt pour l'échéance du 18 octobre 2018 ?



www.ifebenelux.lu



Annabelle Béjonne-Nonet

Conference Manager
abejenne@abilways.com

Avec la **réforme des marchés publics** entrée en vigueur le 20 avril dernier et conformément au **droit communautaire, les procédures de passation** doivent être **dématérialisées** au plus tard le **18 octobre 2018**. Êtes-vous prêt ?

Comment organiser les procédures et sécuriser les réponses électroniques ? Profil d'acheteur, outils de transmission et de réception des offres, DUME... : ces notions vous sont-elles familières ?

Afin de vous aider à maîtriser tous les aspects pratiques de la dématérialisation, nous vous proposons une demi-journée le 9 octobre, en compagnie de nos deux experts, **Marc Thewes et Thibault Chevrier**, qui répondront à toutes vos questions.

POUR QUI ?

Secteur privé

- Directeurs juridiques
- Directeurs techniques
- Ingénieurs
- Chefs de projets
- Avocats, juristes et conseillers juridiques

Secteur public

- Décideurs publics : administrations, entreprises publiques, pouvoirs locaux
- Bourgmestres
- Échevins des travaux publics, de l'aménagement du territoire
- Directeurs généraux et leurs adjoints
- Responsables juridiques
- Responsables des marchés et achats

POURQUOI ?

Vous préparer à l'échéance du 18 octobre et réussir la dématérialisation de vos marchés publics

COMMENT ?

Un support écrit détaillé et complet vous sera remis.

INTERACTIVITÉ

Vous pouvez, dès à présent, poser vos questions à abejenne@abilways.com



MATINÉE DU MARDI 16 OCTOBRE OU DU MARDI 20 NOVEMBRE 2018

PRÉSIDENT DE SÉANCE :

Marc Thewes, Conseiller d'État, Avocat à la Cour, **THEWES & REUTER** et Chargé de cours
UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG
Thibault Chevrier, Avocat à la Cour, **BEFANA BAGNÈS CHEVRIER**

8h45 Accueil des participants

10h45 Café Networking

9h00

Coup de projecteur sur les nouvelles règles

- Quels lois et règlements s'appliquent ?
- Quelles différences entre les procédures du Livre I^{er} et celles des Livres II et III ?
- Les pouvoirs adjudicateurs sont-ils tous logés à la même enseigne ? Et les entreprises ?

11h00

De l'ouverture de l'offre à l'attribution

- La séance d'ouverture : comment se déroule-t-elle ?
- L'examen des offres
- Quels échanges avec les opérateurs économiques ?
- Comment protéger la confidentialité des offres ?

9h30

La publicité de la procédure et les échanges jusqu'à la remise des offres

- Qu'est-ce qu'un profil d'acheteur ?
- Quel accès aux documents de marché ?
- Quelle communication au cours de la phase de mise en concurrence ?
- Quelles incidences sur les délais ?

11h30

Les défis de la dématérialisation

- La signature électronique : quels pièges éviter ?
- Peut-on tout dématérialiser ?
 - *Quid* des échantillons ?
 - Peut-on mener une négociation dématérialisée ?
- Que faire en cas de panne ?
- Quelle est la valeur du recommandé électronique ?
- Les autres formes de communication restent-elles possibles, y compris la communication orale ?

10h00

Le dépôt de l'offre

- Comment est organisée la remise électronique ?
- Quelles exigences techniques ?
- Comment bien utiliser le DUME ?
- Quelles sont les mesures de sécurité à anticiper ?
- À quoi sert la copie de sauvegarde ?
- Quelles exceptions à la dématérialisation ?
- Quelles différences entre les marchés du Livre I^{er} et ceux des Livres II et III ?
- Quels impacts pour les pouvoirs adjudicateurs et pour les entreprises ?

12h00

Atelier pratique - Démonstration (Sous réserve)

12h45 Session de questions/réponses

13h00 Clôture de la matinée